



Placement de mon fils par l'assistante social du collège

Par BARNAVE Christophe

mardi mati mon fils devait commencé les cours à 8h00 exceptionnellement car il avait 2 heures de retenue. A 9h58 le collègue m'appelle pour me dire qu'il n'était pas venu en retenue donc parti à 7h45 de la maison car on habite à 3 minutes du collège il était absent depuis 2h. mon mari ne travaillant pas ce jour s'est rendu au collège où il a pu voir mon fils dans la cour. Il l'a un peu sermoné ce qui n'a pas plu au représentant du collège qui m'ont appelé vers 17h00 pour me dire de venir chercher mon fils. Arrivé sur place j'ai été reçu par l'assistante sociale du collège, je n'ai pas vu mon fils de 13 ans et celui ci a été placé dans un foyer pour cette nuit. Et je suis maintenant dans le flou le plus total. Que dois je faire ?